

FICHE PROJET N°46

INTITULE DU PROJET :

*CREATION D'UN ESPACE DE VILLAGE MULTIFONCTIONNEL
ET INTEGRE A SART-BERNARD*

LOT :

3

1. DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste en la construction d'un espace multifonctionnel qui servira à abriter des activités multiples organisées par différents acteurs locaux : le club de football de Sart-Bernard, les Seniors, le club des jeunes, des "troupe" de théâtre, l'école, le tennis, le Comité d'animation, l'ASBL "Village ouvert et fleuri", l'ASBL « la Belle Ambiance », La chorale «Sarteline», les Comités de quartier, etc.

La localisation du projet a déjà été précisée : Site du terrain de football à Sart-Bernard.

Ce bâtiment basse énergie possédant une bonne isolation acoustique sera constitué de :

- une grande salle modulable en espaces plus restreints permettant plusieurs activités en parallèle. D'une capacité d'environ 200 personnes, elle comprendra:
 - un bar,
 - une cuisine,
 - une vue sur le terrain de football,
 - de petits espaces de rangement pour les associations.
- un plateau avec salle(s) de réunion et bureau(x) pour les associations du village ou fonctionnant sur l'ensemble de la commune ("Centre Culturel", ACSTA, APPEL, Groupe Chemins et Sentiers,...). Un matériel commun (photocopieuse, imprimante, WIFI, ...) sera mis à la disposition des utilisateurs. Chaque association disposera d'un espace de rangement sécurisé pour ses archives.
- les vestiaires du Club de Football.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le diagnostic participatif (Partie III) met en évidence que les associations ne disposent pas toutes d'un local adapté à leurs besoins et certaines salles sont en mauvais état, peu chaleureuses et peu conviviales.

L'entité d'Assesse comporte en effet plus de 80 associations de tous types : culture, sport, patrimoine, nature,...

Ces associations, notamment à Sart-Bernard, sont en manque cruel de lieux de rassemblement et de stockage de matériel.

Fiche projet n°46 : Création d'un espace de village multifonctionnel et intégré à Sart-Bernard

Si l'on compte qu'une association est légalement composée de minimum 3 personnes, cela touche 240 Assessois au minimum. On peut aisément tripler ce chiffre minimal et atteindre une moyenne de 9 personnes par association, donc 720 personnes, plus de 10% de la population assessoise.

Ce projet est à mettre en lien avec le projet n°23 qui envisage la création d'une structure de coordination et de valorisation de l'offre culturelle. Cette structure permettra de gérer les différents secteurs d'action et le programme des activités, notamment en lien avec ce nouvel espace multifonctionnel à Sart-Bernard.

Mieux coordonner les activités sur le village, les valoriser en leur offrant un lieu fonctionnel et adapté ne peut avoir que des retombées positives. En ces temps où le bénévolat se fait rare, où les budgets sont étriqués, rationaliser les efforts est un gage de durabilité et de bonne gouvernance (en lien avec le projet n°25 : Promotion et mise en œuvre du volontariat).

Ce projet permettra également le développement de la cohésion sociale au sein du village, de développer les relations intergénérationnelles par la fréquentation d'un endroit commun et de développer une mixité sociale par la création d'un espace ouvert à tous. L'un des objectifs est de créer une véritable dynamique villageoise autour de l'utilisation et de l'occupation de cet espace. En outre, ce projet permettra la création de nouvelles activités dans de nombreux domaines.

Choix de la localisation : Il manque de salles en bon état et de salles de réunion dans le village (Salle des Amis Réunis en mauvais état et local de l'ACSTA repris par l'école).

Le bâtiment abritant les vestiaires et la buvette du club de football n'est pas en bon état et nécessiterait une rénovation.

Le Centre Sportif Sartois est réservé à la pratique des sports (tennis de table, gymnastique, wajutsu, ...) et ne peut être utilisé en principe pour d'autres activités du village.

3. LIEN(S) AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

→2.1 Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socioculturelles, sportives et/ou commerciales

→2.2 Soutenir et encourager davantage les initiatives associatives et citoyennes d'intégration, d'entraide et de solidarité à travers une offre diversifiée de services et d'activités (notamment culturelles)

→4.3 Promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie ainsi que les énergies renouvelables

4. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

Ce projet sera étudié en concertation avec les acteurs concernés (voir §1.1), les habitants du village et la CLDR.

Un tel espace multifonctionnel et intégré favorisera les synergies et les rencontres entre les différents acteurs du territoire.